



Gatineau, 1^{er} avril 2021

Objet : Rappel des masques de procédure SNN200642

Chers parents et élèves,

Au courant des derniers jours, nous avons reçu plusieurs questions en lien avec la recommandation de Santé Canada de cesser l'achat et l'utilisation des masques faciaux contenant du graphène nanoformé puisqu'ils représenteraient un risque potentiel pour la santé.

Nous comprenons vos préoccupations et tenons à vous expliquer que comme organisme public, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais doit transiger par le centre d'approvisionnement gouvernemental (CAG), qui relève directement du gouvernement provincial, pour s'approvisionner. Cet organisme est responsable de l'achat et de la conformité des masques qui nous sont envoyés.

La santé de notre personnel et de nos élèves étant une priorité, dès que nous avons été informés de la non-conformité de ces masques, nous les avons immédiatement retirés de nos établissements et été en mesure de les remplacer par un autre type de masque.

En terminant, soyez assurés que nous suivons constamment les directives que nous recevons des instances gouvernementales, notamment celles de la Santé publique, et que nous agissons rapidement lorsque ces dernières évoluent.

Sincères salutations,

Nadine Peterson

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais